cour de ceux qui vous ont entendu et elle s'affermit en eux l'amour de la patrie et de la République. »

Des projections lumineuses terminent la soirée.

Le salon du cycle de Roubaix

En raison de la foule qui certainement viendra aujourd'hui Mardi-Gras visiter l'exposition internationale du cycle et de l'automobilisme, l'administration a cru devoir prendre ses mesures afin que le public puisse entrer et sortir librement du salon sans être par trop gêné.

A partir de dix heures du soir, les masques seront admis, mais il leur sera formellement interdit de jeter des confetti ou des serpentins.

Eux-mêmes comprendront cette mesure en songeant que le jet de confetti et de serpentins pourrait amoindrir, causer de sérieux dégâts dans les stands où sont exposés quantité de marchandises de beaucoup de valeur.

Désirant d'augmenter encore le nombre d'attractions à Roubaix, le jour du Mardi-Gras, l'administration du Salon s'est arrangée de façon, avec les artistes qu'elle a engagés jusqu'au 7 mars, à donner trois spectacles variés dans la journée. Le premier aura lieu à quatre heures de l'après-midi, le second à six heures du soir et le troisième, à neuf heures.

Jusqu'à minuit, depuis deux heures de l'après-midi, les salles du cinématographe et des rayons Roentgen, qui ne se désorganisent pas, resteront ouvertes au public. La Loïe Fuller sera visible jusqu'à la clôture des portes.

Les combats de coqs

Mardi-Gras, 2 mars, 293 morts pour 30 francs, à Tourcoing, contre les boulangers.

Lundi 8 mars, à Ouvrin, à Tourcoing, 3 de 5 morts pour 30 fr. 7 vieux et 3 poulets. Les Amis-Réunis de Ouvrin et la Brasserie St-Eloi contre le Coq Gaulois, de Lille.

SALLE DOMINIQUE ROUSSEAUX

60, Rue de l'Alouette, 60

ROUBAIX

Mardi 2 Mars 1897

GRAND BAL de NUIT

Masqué, Travesti, Paré

à l'occasion du Mardi Gras.

Prix d'entrée : Cavalier 2 fr.; Dame 1 fr.

Des jolies statuettes japonnaises seront offertes aux plus jolis costumes.

SAVON DES PRINCES DU CONGO

Le plus parfumé des savons de toilette

3 grands prix. — 20 médailles d'or

Maladies des voies urinaires

Docteur FEUCHÈRE, médecin-spécialiste, 21, Parvis St-Maurice, Lille et 106, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, où il reçoit les mardi, jeudi, samedi, de 1 à 5 h., les autres jours de 6 à 9 h. soir.

LE ROI DES CAFÉS

2 MÉDAILLES D'OR

Qualité extra — Mélange spécial

Chombart - Dumont

ROUBAIX

TOURCOING

LE CHOMAGE

à Roubaix et à Tourcoing

LES COLLECTIVISTES

VANTARS ET FUMISTES

Une crise industrielle des plus intenses sévit en ce moment, et les travailleurs roubaisiens en subissent particulièrement les douloureuses conséquences.

Il y a plusieurs milliers d'ouvriers réduits au chômage.

Ces malheureux dont le ventre crie famine, dont les familles sont plongées dans la noire misère, se sont retournés vers ceux qui les ont jusqu'ici bercés de promesses mensongères, vers ceux dont ils ont fait les dirigeants de la commune.

Et leur ont crié : « Nous avons faim ! »

Alors, nous avons vu ces hommes qui parlent beaucoup mais agissent peu, voter avec grand fracas un crédit de **vingt mille francs** mis à la disposition du bureau de bienfaisance pour atténuer les douloureux effets de la crise.

Ils avaient escompté autre chose, à coup sûr, les travailleurs, le jour où ils déposèrent dans l'urne un bulletin au nom de ceux qui se prétendent comme des réformateurs et des justiciers.

Aussi, ils sont tombés de bien haut. Il médite et il fait entendre des réprimandes vengeresses qui troublent la digestion de ces prétendus oiseaux de la classe ouvrière, « de leurs frères ».

Ils comprennent qu'ils cherchent encore à se tailler une misérable réclame avec « ce sou » qui revient aux ouvriers qui chôment.

Et les journaux collectivistes impriment des chaumières comme celle-ci :

« A Roubaix, la municipalité socialiste a voté pour les sans-travail de la ville une somme de vingt mille francs, insuffisante il est vrai, qui prouve toutefois que les élus du Parti ouvrier s'efforcent dans la mesure de leurs attributions, à venir en aide aux victimes de la surproduction capitaliste. »

Et cela est écrit contre notre municipalité républicaine qui n'a pas voté de crédit pour les ouvriers en chômage.

La crise se fait sentir chez nous, mais heureusement d'une façon moins intense que chez nos voisins.

N'importe, il y a des misères à soulager.

Eh bien, ici, la salle de séances du conseil municipal n'a pas retenti de paroles trompeuses mais notre administration n'en avait pas moins agi, ou du moins il nous semblait qu'elle n'avait pas dû faiblir, pas plus dans cette circonstance que dans tout autre, à sa haute mission.

Nous avons aujourd'hui la confirmation.

Et si le municipal est interpellé à la deuxième séance sur les mesures à prendre pour apporter un remède à la souffrance des travailleurs contraints au chômage, sa réponse est clé facile.

Il aurait donné communication de la lettre suivante adressée à M. le vice-président de l'administration charitable :

Messieurs,

Quoique le chômage d'une partie de la population ouvrière paraisse n'avoir pas encore pris à Tourcoing une grande intensité et qu'en général, il n'atteigne qu'une partie des salaires il n'en préoccupe pas moins mon administration, dont le désir est qu'il soit apporté autant de soulagement que possible à la situation des familles.

Je viens donc vous prier, tout en restant dans les limites que comportent les prudences, de vouloir bien éventuellement les demandes de secours qui pourront vous être adressées pour cause de chômage involontaire, total ou partiel.

Le Conseil municipal n'hésitera pas, j'en suis certain, à voter, autant que les ressources dont il dispose le lui permettront, les suppléments de crédits que vous vous trouverez dans l'obligation de lui demander.

Je vous serai obligé de me tenir successivement au courant de la marche croissante ou descendante des demandes qui vous seront faites, pour les causes susindiquées.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Maire.

Signé : N. Hentgen.

Et voilà !

L'administration républicaine de Tourcoing agit sans bruit mais fait de la démocratie en action.

Les collectos ne font rien pour les travailleurs, mais par contre ils chahutent dans les meetings calomnient et saissent les républicains progressistes qui valent mieux qu'eux.

Travailleurs, comparez et jugez !

UNE REVUE D'ACTUALITÉ

Jusqu'à présent il avait été d'usage, quand on combattait des adversaires politiques — aux quels on ne peut reprocher, ici, que de barrer la route à des appétits incandescents — de s'appuyer sur des griefs sérieux, fondés et patents.

Mais une nouvelle école, composée d'un trio disparate, j'allais dire étranger, a trouvé plus commode de remplacer — faute de raisons sérieuses — la polémique par des personnalités triviales, même grossières.

Il est intéressant de noter que ces écarts de style et d'imagination se retournent contre les fabricateurs qui les commettent : car le bon sens du public qui a pour hasard — les lit, en fait prompte et bonne justice.

« Quoi !.... se dit on, ce sont là les seuls arguments qu'ils ont à produire contre les élus du suffrage universel, qui représentent et « gèrent les intérêts de la Ville ! — Eh bien, « c'est faible d'invention, de souffle et d'allure. »

« Faut-il, répètent d'autres lecteurs, qu'ils soient à bout de ressources, à court de logique et dénués de bonnes raisons, pour qu'ils doivent en arriver à des injurieuses aussi enfantines !

A la rigueur on pourrait, en effet, comprendre ces fumisteries (j'emploie un mot parfaitement) chez des adolescents venant de quitter les marchons des collèges inférieurs, mais avec de leur nourrice de laquelle ils ont encore conservé la senteur. Et encore...

Admirez quelle prodigieuse débauche de génie il a fallu — ces guerriers rétés — pour mettre en ligne une canophonie de gamins et de tons aussi dissemblables !

Pour essayer de diminuer, avec l'espoir (hélas ! bien chimérique) de remplacer les défenseurs actuels de la République, ils n'ont trouvé d'autre chose, d'autre tactique, que ceci :

« Faire assaut de catéchisme rustique (car « politesse je ne dirai pas poissard) et d'expressions d'où le bon goût est banni, car ils sont « brouillés avec moi-là. »

Pesez, je vous prie, la gravité, le poids des accusations qui roulent — comme une avalanche des Alpes Bouloises — sur certains de nos honorables conseillers.

C'est à pouffer de rire, tant le ridicule le disputte au mauvais goût. Bien plus, l'artiste qui pâlise ses boniments doit se retremper dans 8 jours de condamnation de son nombril (comme les Fakirs de l'Inde), pour trouver de nouveaux trucs.

« Prisons, chaînes, fromages, mastiffs, gardes-champêtres, boutiquiers et autres balivernes de calibre. — Ah ! quels termes galants, ces choses là sont dites !!.

— Charmant, délicieux — l'on a fait fin de siècle ! — Il n'y manque plus que la Tour de Nesle.

— Mais elle est remplacée par La Tour de Babel.

— Mes compliments à La Ville (Roulers, parait-il, qui a produit un polyglotte de cet acabit.

Je feral observer, entre-temps, que la série des qualificatifs n'est pas encore épuisée. Du train dont marchent les choses, et si cela continue, nous verrons figurer les débris d'une ménagerie, en déroute, ou les produits d'un verger rustique, tels que :

« Rhinocéros, peau d'éléphant, crème tournée, « jeune hulte avariée, cornichon en bas-âge, « etc., etc.

— Tout un bouquet de fleurs anti-odorantes.

— C'est à cela que se reconnaît l'éducation des gens.

Mais l'éducation, l'instruction, le savoir-vivre, la politesse.... On est-ce que c'est que ça ??

— Aujourd'hui, n'en fait plus.

L'esprit nouveau (celui à 29 degrés ? ?) remplace tout.

Décidément, chez certains, la politique est une belle chose et ne tend pas, comme la musique à adoucir les mœurs et à développer le sens moral. — Au contraire.

Malgré tout mon désir d'être bref, je dois présencer — pour finir — un avis basé sur l'expérience.

— Parmi les compagnons qui se livrent au massacre — injurieux — des républicains, il en est un (le numéro 3) auquel je me permettrai de conseiller de la modération dans son appétit, et du calme dans la digestion.

— Qu'il médite le leçon du passé.

En effet, l'histoire, tant ancienne que moderne nous apprend que :

— Samson tua *mille* Philistins avec la mâchoire d'un âne.

— Garibaldi conquit la Sicile avec *mille* soldats.

— Xenophon opéra célèbre retraite des *dix mille*.

— Il y eut un massacre de *onze mille* vierges.

Mais, de nos jours, il est difficile de renouveler, et encore plus, de surpasser ces prouesses.

Même avec les mâchoires de plusieurs ânes — fussent-ils lotés — il serait impossible d'anéantir *treize mille* (je dis bien 13 mille) républicains.

Quo diable ! ils ne sont pas si faciles à décapiter.

Et puis le chiffre 13 (même suivi de 3 zéros) est un nombre fatidique : Il porte la guigne.

Signé : *Un vétéranen de casserolle.*

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 25 février

(Suite)

RAPPORTS DE COMMISSIONS

L'Union des travailleurs

M. Desombes au nom des commissions des Beaux-Arts et finances, dépose un rapport sur la demande de subvention sollicitée par la nouvelle société chorale de *l'Union des Travailleurs*, fondée par arrêté préfectoral du 2 septembre 1896.

En vertu d'une décision faisant loi en la matière, une société ne peut prétendre à une subvention qu'après 3 années d'existence. le rapport conclut qu'il n'y a pas lieu pour le moment de faire droit à la demande.

Le rapport est adopté.

Don

M. Barbarie dénonce deux vexes : le preambule trait aux auditions musicales par les sociétés subventionnées. Les sociétés chorales en donnant suivant l'organisation actuelle des concerts à ciel, des auditions en plein air, le font sans profit pour personne.

Il y aurait lieu de conserver pour les sociétés instrumentales les concerts sur les places et pour les sociétés chorales de leur permettre de se faire entendre dans un lieu couvert et de préférence dans les sources d'hiver.

Dans son deuxième vœu, M. Barbarie demande la création d'une caisse de retraite pour les employés de tous les services municipaux.

M. Salembier — Mais elle existe !

M. le maire — Il a été donné tout à l'heure un exposé de la situation de cette caisse.

M. Barbarie veut qu'elle soit étendue à tous les employés et ouvriers.

M. Duchjoux ouchjoux — A condition qu'ils contentent aux versements réglementaires.

Vous avez tout renvoyés aux commissions compétentes.

M. Tiery-Rasson dit qu'on a pu voir récemment dans la presse qu'il était question d'un projet d'établissement d'une ligne de tramways de Roubaix à Linselles par Mouvaux. Nous avons lieu de nous émouvoir et il convient de mettre à l'étude sans tarder la question de création d'une ligne directe de Tourcoing à Linselles.

La commission dit le maire sera incessamment réunie.

Question à propos de la foire

M. Barbarie rappelle qu'une commission fut nommée l'année dernière avec mission d'organiser la foire. Cette commission a pour président M. Lecomte, adjoint. Or il se plaint de ce que l'administration municipale ne soit représentée à cette commission. Il demande pourquoi.

La commission, suivant M. Barbarie, doit avoir plein pouvoirs.

M. le maire répond que l'administration peut évidemment tenir compte des avis exprimés par la commission de la foire, mais que c'est toujours à elle, administration, qu'il appartient de prendre une décision définitive.

M. Barbarie veut la commission souveraine ou elle n'a pas de raison d'être.

M. le maire rappelle la tendance fâcheuse qui se manifeste, dépouiller sur les attributions bien définies de l'administration. Cet voulait créer le gachis, l'anarchie.

M. Barbarie insiste.

M. le maire proteste : Ainsi, dit-il, alors que les membres de l'administration sont d'accord pour accepter ou refuser une place, ils ne le

THÉ CHAMBARD Le plus agréable des Purgatifs.

Décoctant 35 (comb. à 500) p. 5f4.
Excepsule 96 (comb. à 500) p. 5f6.
Lens 99 (comb. à 500) p. 5f6.

POMMADE

ANTIDARTREUSE

La meilleure, et la plus recommandée contre les Dartres, Eczémas, Démangeaisons, les pellicules, la pelade.

2 fr. 25 le pot; 2 fr. 50 par mandat-poste.

M. VANDENDRIESSCHE

MÉDECIN-PHARMACIEN

LILLE, 63, rue Jacquemars-Giélée

AVIS IMPORTANT. — Toutes les pommades, toutes les onguents, sans exception, sont nuisibles pour toutes les plaies, surtout pour les Ulcères Varqueux. — A ce propos, défiez-vous des « soi-disant guérisseurs » et de leurs **dépuratifs** inutiles ou dangereux.

Consultations pour les maladies de la Peau tous les jours de 9 h. à midi et de 2 à 5 h.

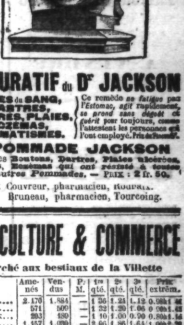

DÉPURATIF du Dr JACKSON

VICES du SANG, DARTRES, ULCÈRES, PLAIES, ECZEMAS, RHUMATISMES.

Ce remède *au fatigue pas l'Estomac, agit rapidement et de grand sans dégoût de goût* pour toutes, même délicates et les personnes qui l'ont employé, l'approuvent.

La POMMADE JACKSON guérit les Boutons, Dartres, Plaies ulcéreuses, Varices, Rhumatismes qui ont résisté à toutes les autres préparations. — PRIX : 2 fr. 50.

Dépôts : Couvreur, pharmacien, rouvrai. Bruneau, pharmacien, Tourcoing.

AGRICULTURE & COMMERCE

Marché aux bestiaux de la Villette

	Amenés	Vendus	P.	to	P.	to	P.	to	Prix moyen
	Jour	Jour	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	extrême.
Bœufs	2.179	1.984	—	1.23	—	1.12	0.98	1.07	1.02
Vaches	571	509	—	1.23	1.20	1.06	0.98	1.03	1.02
Taureaux	383	360	—	1.06	1.03	0.96	0.90	0.93	0.92
Veaux	1.657	1.609	—	3.00	1.86	1.64	1.00	1.30	1.15
Moutons	14.302	13.551	—	1.81	1.64	1.60	1.50	1.55	1.55
Porcs	3.895	3.800	—	1.01	0.90	0.94	0.90	0.92	0.91

La Villette, 1er mars. — Vente ordinaire sur le gros bétail et les moutons, lente sur les veaux et meilleurs sur les porcs.

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 1er Mars

Cote officielle de 6 heures ./.

Peignées de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1		TYPE 2		Poign. d'A.
	Cotes précéd.	Cotes jour.	Cotes précéd.	Cotes jour.	Cotes précéd.	Cotes jour
Janvier	..	..	..	..	..	..
Février	..	..	..	..	..	..
Mars	3.90	3.90	—	—	—	—
Mars nouveau	..	..	..	..	..	..
Avril	3.875	3.875	—	—	—	—
Mai	3.85	3.85	—	—	—	—
Juin	3.85	3.85	—	—	—	—
Juillet	3.85	3.85	—	—	—	—
Août	3.85	3.85	—	—	—	—
Septembre	3.85	3.85	—	—	—	—
Octobre	3.85	3.85	—	—	—	—
Novembre	3.85	3.85	—	—	—	—
Décembre	3.85	3.85	—	—	—	—

DÉTAIL DES VENTES

Type unique		
Mars	5.000	» à 3.90
Juin	15.000	» à 3.85
Juillet	15.000	» à 3.85
Août	10.000	» à 3.85
Septembre	5.000	» à 3.85
Total : 50.000.		

Tendance : Soutenue.

Dépêche

10.000 mars sur mai avec 0 02

Le stock s'élève à 950.000 kil. en février contre 1.020.000 kil. en janvier.

La Bourse restera fermée mardi.

Imprimerie de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Le Gérant : E. DUGARDIN

Grand Hôtel, rue Carnot

TOURCOING

Propriétaire : M. DEROUBAIX

MARDI 2 MARS 1897

MENU

Huîtres Ostendaises

Potage Cornichon

Bouchées Victoria

Contre-Filet à la Godard

Cuisse de Dindonneau à la broche

Salade Berat

—o—

Fromage

Fruits — Desserts

Ananas au Kirsch

1/2 Bordeaux

Prix : 3 Francs.

Service très soigné par petites tables.

Lumière électrique — Téléphone.

A partir de 10 heures du soir, on trouvera sur les grandes salles du Grand Hôtel :

Soupe à l'oignon — Huîtres — Bouillons — Sandwichs

Restaurant froid

Champagne à 50 c. la coupe.

BOURSE DE LILLE

Du 1er mars 1897

Emprunts (rentes et départements)

Département du Nord 1876 (obl. 1000), 107.50.

Charbonnages (actions)

Anzin le 1/100 de denier n. 4910 — Mines d'Aniczourt et fours à coke du Nord (part), 819. — Bruay p., 1300. — Bruay, coupure de vingt p., 25900. — *Dalle-Grange* p., 2400. — Courrières p., 1610. — Douchy p., 180. — Ostricourt n. 5000 et p. 1-4 p., 965.

Charbonnages (obligations)

Douchy 3 0/0 réalis. 500 l. p., 508 4.

Wattrelos. — *Singulière manière de payer ses dettes.* — Mme Lepers, de l'Industrie, 56, à Roubaix, se présentait samedi soir chez M. Lepers, fermier, à la Martinoire, pour toucher la somme qui lui était due depuis quelque temps. M. Henri Lepers, après avoir fait attendre très longtemps Mme Lerouge, apporta une somme de 50 francs.

La tailleuse, qui croyait être payée intégalement avait déjà collé un timbre sur sa facture, comme elle ne recevait que cinquante francs, elle écrivit : « reçu en compte 5... » à ce moment le fermier lui arrache des mains la facture incriminée, lui disant : « C'est assez payé comme cela ». Force fut à Mme Lerouge de prendre les cinquante francs et de se retirer.

Le fermier avait glissé une somme de 75 centimes en manuels sous la tuilerie, pour la laisser à porter plainte contre ce fermier peu scrupuleux.

Brosses à tapis : Galeries Lilloises.

Masques et Articles de Carnaval aux Galeries Lilloises, 45, 47, 49, rue Nationale, Lille.

CONSEIL PRÉCIEUX

En faisant une consommation quotidienne et régulière du Sirop-Cocoa de BANYULS-TRILLES on peut braver les **temps froids** et **humides** et éviter bien des maladies.

Ce délicieux apéritif est, en effet, préparé avec du **vieux vin** de BANYULS et le meilleur QUINQUINA.

C'est pour cette raison que le corps médical le recommande si chaleureusement.

Expéditions directes par colisses de 12 on 25 litres au prix de **fr. 2,50** *le litre, prix à Bordeaux contre remboursement.* — TRILLES et FILS.

PETITE CORRESPONDANCE

A. S. — La publication a lieu en domicile des fonctionnaires et employés, et un dernier distinct de celui du leurs parents — *A. B.* : Il s'agit de l'application des usages locaux. A Lille, ce serait un mois et demi — *Rec de Croqu.* — Vous n'avez pas le droit de prendre la demi-journée. Donc, faites ce qui vous demande pour ce fair. — *L. L. à Nainy.* — L'élection doit avoir lieu dans le délai de deux mois à dater de la dernière vacance. Les électeurs sont convoqués par arrêté du Préfet. Réclamez au Sous-Préfet.

LE FACTEUR

FINANCES

Paris, le 1er mars 1897.

Les opérations de la liquidation des Rentes étrangères occupent toute l'attention du marché et personne ne songe à engager des affaires nouvelles.

Le 3 0/0 est à 107.37.

Le 3 1/2 0/0, à 103.55.

La Rente Serbe à 0/0 amortissable oscille de 63.35 à 63.

Peu de changement sur les Sociétés de Crédit :

Le Crédit Foncier se maintient à 606.

Le Comptoir National d'Escompte se retrouve à 565.

La Société Générale clôture en fermeté à 547.

Le Crédit Lyonnais est tenu à 771. Le Conseil d'administration a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale un dividende de 35 fr. par action. Ce dividende serait payable à raison de 15 fr. le 6 mars et 20 fr. le 25 septembre suivant, moins les impôts.

Depuis quelque temps la spéculation s'est attachée à l'action du Sucre Brut. Nous avons expliqué que l'occasion d'un nouveau procès le brevet Auer pouvait être frappé de déchéance, à raison de circonstances spéciales que ce brevet produites avant la prise du brevet en France. La C° déclare que c'est à tort que cette allégation est produite ; mais peut-on s'attendre à voir les actions reprendre prochainement leurs cours antérieurs.

La tenue des Délégations Chaudières Electricité et Force, au milieu d'un marché en désarroi, continue à être remarquée.

La même remarque s'applique aux obligations Compagnie Centrale des Alimentes, qui valent moins que les cours actuellement cotés.

La French Exploration Co Ltd, 14, rue Lafayette, à Paris, représente les Compagnies Sud-Africaines suivantes : Mars-Lanier, New Bidar, Barberton Estates, E. B. Syndicate, Palmietfontein et London's Transvaal Collieries.

Les Chemins Français sont soutenus.

Feuilleton de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing 29

LE DERNIER AMOUR

DE

HENRI IV

PAR

H. GOURDON DE GENOUILLAC

Et sans plus tarder, il commença par recommander à sa femme de se plaindre hautement de fortes migraines, de malaises et se chargea d'en propager le bruit, affirmant de s'en montrer très inquiet ; toutefois, il dut encore patienter quelque temps avant de solliciter l'autorisation qu'il souhaitait de conduire sa femme à Valery ; il allait célébrer à Fontainebleau le mariage du duc de Vendôme, fils naturel du roi et de Gabrielle d'Estrées avec Françoise de Mercœur, fille du duc de Lorraine et de la duchesse, la femme la plus dévote et la plus riche du royaume ; or Henri IV, très préoccupé de ce nouveau mariage qui lui agréait fort, ne songeait qu'à commander chasses pour les fêtes nouvelles, auxquelles les époux Condé ne pouvaient se dispenser d'assister.

Le roi avait une idée ; il voulait éblouir Charlotte par la splendeur de ses habillements, par son adresse à courir la bague, en un mot en se montrant à elle avec tous ses avantages — si toutefois la goutte le lui permettait.

Le mariage du prince de Condé avec Mlle de Montmorency avait été dépouvu de toute pompe. Celui-ci fut au contraire célébré avec une magnificence toute royale, les historiens du temps nous en ont transmis les moindres détails.

Résumons-les en quelques lignes : en conservant soitant que possible la vérité de l'époque :

Le jour du mariage, les dames invitées demeurèrent si longtemps à leur toilette que la messe ne fut dite que sur les cinq heures de l'après-midi.

La mariée portait manteau royal en velours cramoisi violet, attaché sur les épaules par des boucles de pierreries. Il était doublé d'hermine et avait une traîne d'environ trois aunes de long.

La couronne ducale était toute de diamants.

La robe de toile d'argent, sans ornement, avec que le décorait, qu'était couvert de grandes enseignes de pierreries.

Le cortège partit de la chambre de la reine où la mariée, accompagnée de toutes les dames qui devaient assister à la cérémonie, étaient allées la trouver.

Quant à la reine, qui était venue tout exprès à Fontainebleau pour assister à ce mariage, elle n'alla pas à la messe, elle avait été indisposée les jours précédents par une colique persistante et elle n'était pas encore complètement remise.

On descendit l'escalier du quartier de la Reine.

Les Suisses et les autres gardes faisaient une haie des deux côtés jusqu'à une barrière, qui était dressée à l'entrée de la chapelle.

Le roi, extrêmement paré de pierreries, portant la cape, le bonnet et un bas attaché, menait la mariée du côté droit, M. Le Grand, aussi en grand costume de gala, la menait du côté gauche.

Mlle de Vendôme portait la queue du manteau.

Après, marchaient Mme la princesse, la princesse de Condé, la princesse de Conti, la comtesse de Soissons, Mme de Guise, Mme de Luxembourg, Mme de Sully et Mme de Rohan, ces deux dernières étant demoiselles, parce que le rang appartenait à Mme de Rohan, mais elle n'avait pas voulu que sa mère marchât derrière elle.

Toutes les dames avaient des mantes de gaze noire rayées, les unes d'or et les autres d'argent rattachées et couvertes partout d'une quantité de diamants.

Mme la princesse et Mme de Guise portaient des mantes de crêpe, en qualité de veuves.

Les dames avaient coiffées que par leurs écuyers ordinaires et leurs queues n'étaient point portées.

Au sortir de la messe, on se rendit au festin qui avait lieu dans la grande salle qui servait à cet usage.

La table était dressée « en potence » mais sans être élevée sur une estrade, elle était « à plat ».

Le nouveau marié, le roi, la reine et la duplein occupaient naturellement les places d'honneur « côté de la cheminée ; à la table qui demeurait en bas » étaient les princesses, conservant le rang qui leur avait été assigné dans le cortège.

Le repas fut sompteux et tout à fait digne des illustres convives.

Lorsqu'on quitta la table, ce fut pour se rendre dans la salle de bal, et comme il n'est pas été quant aux chevaux y alla à sa fantaisie. Lorde de la marche fut de nouveau observé selon le rang des personnes.

M. de Soissons remplissait son office de grand maître, le roi menait la mariée, la reine fut menée par le dauphin et le prince de Condé conduisait la princesse de Conti, tandi que sa femme, la princesse Charlotte de Condé était menée par le prince de Conti.

Venaient ensuite M. de Vendôme, le marié, menant la comtesse de Soissons, le prince de Conti et Mme de Nevers, due de Nevers et Mme de Bagny, M. le grand-écuyer et Mme de Sully et nombre de gentilshommes et de nobles dames, rivalisant de parures d'une richesse incomparable.

Le bal dura pendant une heure ; puis, la reine, se retirant, donna le signal de la cessation des danses, à la grande satisfaction de la marche qui se trouvait tellement surchargée par le poids des vêtements couverts de pierreries qu'elle portait, qu'elle se sentait incapable de se tenir plus longtemps debout.

Henri IV pensait bien pouvoir entretenir un moment en particulier Charlotte, dont la beauté resplendissait sous le feu des diamants et dont l'merveilleuse toilette faisait ressortir les charmes sédusants ; mais, chargé de pierreries, les gards enfiévrés se portaient sur cet astre, dont à rayonnement semblait le fasciner, ils se croiraient avec ceux de Condé et l'expression de leur joie, leur accroc comme une lame épée, le glacait.

A quelque moment qu'il essayât de mettre en tête entre surcharge et insinuant du mari jaloux, il ne pouvait y parvenir ; ou est dit que le prince s'était donné l'unique mission de veiller sur sa femme, c'était son seul soin, sa constante occupation et quand il se trouvait dans la nécessité absolue de la laisser seule un instant, il avait un soin extrême de multiplier autour d'elle tous les obstacles qu'il pouvait inventer pour empêcher le roi d'arriver jusqu'à elle.

Jamais place forte n'avait été défendue par celui qui la commandait avec une telle sollicitude.

Depuis surtout que Condé avait en mettre la mine dans son jeu, il avait gagné en elle une puissante alliée, car Marie de Médicis avait autrement pris la jeune femme sous sa protection immédiate et quand celle-ci apparaissait sans son mari, à ses côtés, on était sûr qu'il ne serait remplacé par la reine.

Si Henri IV, dont le désir augmentait d'intensité, au fur et à mesure qu'il devenait plus difficile à satisfaire, se trouvait à la cheminée, parce informe par quelque officieux, Bassompierre entêté, qui murmurait une laine sourde contre Condé, du fonce forcément ou le prince serait absent et qu'il songeât à en profiter, il pouvait être certain qu'à l'heure indiquée, Mme la princesse de Conde s'était prudemment placée sous l'égide de la reine qui se trouvait avec elle, juste au moment où le roi pouvait la rencontrer seule.

La pauvre roi galant en s'éclait de dépit, et Dieu sait s'il se repentait d'avoir lui-même choisi pour charlotte l'époux dont il avait cru pouvoir acheter si facilement la complaisance et avait le mauvais goût de vouloir conserver sa femme pour lui.

Bref les fêtes du mariage se terminèrent sans que le roi eut pu obtenir la moindre faveur de Mme de Condé, dont il avait fait le but de son revanche à Paris. Condé profita d'un moment où le roi se trouvait entouré de la Reine et de plusieurs personnages de la cour pour lui faire connaître le désir qu'il avait de conduire sa femme à son château de Valery, qui était situé près de Sens et de Pont-sur-Yonne, afin qu'elle se remit de la fatigue qu'avait occasionnée son accouchement.

— Vous avez raison, lui dit la reine, je me suis aperçue que la chère enfant avait grand besoin de repos, et vous lui ferez sagement de lui faire respirer l'air des champs.

— Mais, fit Henri IV, il me semble que l'air de notre forêt de Fontainebleau est des plus salutaires.

— Oui, sire, à la condition de vivre en dehors de la cour et de fuir toutes les occasions de se fatiguer, ce qu'on ne saurait véritablement faire ici, répondit la reine.

— Mon dessein, fit à son tour Condé, est d'emmener ma femme en Bourgogne pour quelques jours ; j'ai d'ailleurs des dispositions à prendre pour l'aménagement de ma terre de Valery que Charlotte ne connaît point, et c'est pour cela que je souhaite vivement que vous voulûtes bien me dispenser de l'accompagner à Paris.

Le roi n'avait aucune raison plausible à invoquer pour empêcher le prince de se montrer soucieux de la santé de sa femme et tout en enrageant au fond, il dut faire contre fortune bon cœur.

— Puisqu'il en est ainsi, mon neveu, fit-il avec un sourire forcé qui avait tout l'air d'une grimace, emmenez votre femme, mais ramenez-nous la promptement, car il ne faut pas que notre cour demeure privée longtemps d'un de ses plus beaux ornements, n'est-ce point votre avis, madame ? continua-t-il en s'adressant à la reine.

— Je suis tout à fait de l'avis de Votre Majesté, répondit celle-ci, d'un ton glacial, et c'est pour cela que j'estime qu'il ne faut pas exposer Mme de Condé à la fatigue de faire le tour de la beauté que chacun lui reconnaît.

Il était bien évident que tout ce que disait le roi avait interprété par ses deux interlocuteurs dans un sens favorable à leur commun désir, il le comprit et se garda de rien ajouter qui pût laisser deviner trop facilement le déplaisir qu'il éprouvait de voir échapper Charlotte lui échapper.

Cependant, avant qu'elle partît, il tenta une dernière fois de la surprendre seule, ne fût-ce que pour lui exprimer tout le regret qu'il éprouvait de la voir s'éloigner et la supplier de revenir au plus vite ; mais, comme la jeune princesse était non moins désireuse que son mari de quitter Fontainebleau, dont on lui rendait le séjour insupportable, elle déjoua toutes les tentatives du roi et celui-ci en fut une fois de plus pour ses efforts stériles.

A suivre.